

OBJET : RENOUVELLEMENT DE SUBVENTION

Aide à la structuration et à la mise en réseau des professionnels des arts de la rue en Région Auvergne Rhône-Alpes

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Nom de l'association Fédération des arts de la rue Auvergne Rhône-Alpes
Date de création Décembre 2005
Forme juridique Association

N° RNA W691063084
N° SIRET 48808385800024
N°APE 923 A
Assujéti à la TVA : OUI

Adresse siège social Village Sutter – 10 rue de Vauzelles
Code postal 69001 *Commune* Lyon
Téléphone 04 78 27 82 01
Mail coordination@fede-rue-ra.fr

Adresse de correspondance Village Sutter – 10 rue de Vauzelles
Code postal 69001 *Commune* Lyon

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION ET DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Représentant légal

Nom : VEUILLET *Prénom* : Nathalie
Qualité: Présidente
Mail: coordination@fede-rue-ra.fr

Personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : DONDAINE *Prénom* : Elodie
Qualité: Coordinatrice
Téléphone : 04 78 27 82 01
Mail : coordination@fede-rue-ra.fr

PROJET D'ACTIVITÉS 2017

1/ La Fédération des arts de la rue p.4

2/ Bilan des activités 2016 p.5

3/ Structuration et animation du réseau p.6

- Fusion des régions
- Pôle ressources
- Rencontres et formations
- COEF : Contrat Objectif d'Emploi Formation

4/ Réflexion et développement p.8

- SODAREP : Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts de la Rue et dans l'Espace Public
- Lieux de fabrique
- Université Buissonnière
- Egalité Homme / Femme

5/ Promotion et représentation p.9

- Partenariats institutionnels
- Partenariats et réseaux
- Chantier « Philosophie et valeurs »
- Communication mutualisée

6/ Budget prévisionnel 2017 p.11

1- LA FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE

En 2005, la Fédération des arts de la rue en Rhône-Alpes a vu le jour avec pour but « de fédérer le secteur professionnel des arts de la rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux arts de la rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance.

Les arts de la rue investissent une multitude d'espaces publics, tant urbains que ruraux, et se caractérisent par une diversité de genres artistiques. La relation particulière à ces espaces donne naissance à des esthétiques plurielles, entremêlant de multiples disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, arts plastiques, sculpture, etc. Faire le choix des lieux de vie quotidienne comme terrains de jeux se conjugue avec l'envie d'une proximité et d'un rapport privilégié avec la population, le territoire, les publics. L'espace public étant le lieu par excellence de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle, les arts de la rue oeuvrent à la mixité, au croisement et à l'élargissement des publics, et participent vivement au développement d'une culture citoyenne démocratique.

Véritable enjeu de société, cette présence artistique travaille en faveur d'un maillage culturel équilibré sur l'ensemble des territoires, participant à la construction d'environnements culturels, et ainsi défendre la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental, associée à la dignité des personnes. Se référant à la défense des droits culturels récemment reconnus dans la Loi française, les arts de la rue militent pour la promotion et la garantie de la création artistique et de la liberté d'expression de la diversité culturelle. De plus, ils contribuent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble.

Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des arts de la rue, les membres de la Fédération oeuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics.

La Fédération se compose d'un réseau d'individus et de structures et a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion, de structuration et de défense des intérêts communs d'une profession.

Ses activités quotidiennes gravitent autour de :

- la mise en réseau des professionnels ;
- le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire ;
- l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs du spectacle vivant ;
- la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur, notamment dans le cadre de la campagne : « L'Art est public » ou encore la journée internationale pour les arts de la rue et la libre expression dans l'espace public « Rue libre ».

2/ BILAN DES ACTIVITÉS 2016

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	
STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU	ACTIONS	Lettres d'informations mensuelles / Bulletins d'informations ponctuels / Communication via Internet			
	RELAIS INFO / RESSOURCES	Travail sur toute la communication et la presse de l'évènement « Rue libre »			
	PRODUCTION DE CONTENUS	Contribution au « Livre blanc des arts de la rue » sur les lieux de fabrique	Formation au logiciel GIMIC + réflexion sur la mise en place d'une enquête inter-régionale	Préparation de l'enquête inter-régionale	
	OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE	Rédaction du plan du « Livre Blanc des arts de la rue »	AG ouverte avec un linguiste sur le chantier « Philosophie et valeurs »	AG ouverte pour une première sensibilisation à l'égalité Homme/Femme dans le spectacle vivant	
MISE EN RÉSEAU ET DÉVELOPPEMENT	RENCONTRES DES ACTEURS		Atelier découverte des nouveaux dossiers de subvention DRAC	Rencontres des directeurs des Centres Nationaux des Arts de la Rue de la Région	
	CHANTIER LIEUX DE FABRIQUE	Rencontres avec les lieux Métropole Lyon et Drômeois présentation et analyse des entretiens	Présence et organisation de rencontres artistiques régionaux et nationaux	Rencontre avec les lieux de Savoie et Haute-Savoie	
	FUSION DES RÉGIONS	Cooptation du Président de la Fédération Auvergne	Co-organisation et participation : Forum National des Lieux de Intermédiaires	Dissolution Fédération Auvergne + Rencontre des acteurs auvergnats + rencontre inter-régionale	
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR	COEF	Réflexion sur la mise en place d'une chaîne d'accompagnement	Lancement de l'expérimentation du fonctionnement du programme « sécurisation de l'emploi »		
	PLATEFORME DU SPECTACLE VIVANT	Finalisation de la synthèse à destination du grand public	Préparation de l'AG de la Plateforme	1ère étape de la concertation entre la Plateforme et les collectivités	
	PARTENARIATS ET RÉSEAUX		Travail à l'adaptation des dossiers de subvention DRAC	Intervention dans les cours de master de l'EAC et l'IESA	
			Reflexion et mise en place de l'évènement national et régional « Rue Libre »	Organisation et réalisation de l'évènement « Rue Libre »	
		Rencontre de la nouvelle coordinatrice avec la DRAC, la Région, la Ville de Lyon et l'ensemble des partenaires		Demandes de RDV Métropoles, communautés d'aggl., Scènes Nationales	

3/ STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. Pour l'année écoulée, l'association fédère 81 adhérents autour de son projet, dont 58 individus et 23 structures, représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales.

FUSION DES RÉGIONS

La mission de structuration et d'animation du réseau régional s'est agrandie en 2016, en lien avec la Fédération des arts de la rue Auvergne. Les fédérations Auvergne et Rhône-Alpes avaient anticipé la fusion administrative des régions et donc en ce sens anticipé la réflexion concernant leur rapprochement.

La Fédération Rhône-Alpes ayant 10 ans d'existence et étant davantage structurée, avec notamment un poste de coordination, face à la jeune fédération Auvergne qui n'avait que deux ans, il est apparu évident pour chacune des associations qu'il fallait fusionner. Ainsi, dès le 2ème semestre 2016, le Président de la Fédération Auvergne a été coopté au sein du Conseil d'Administration de la Fédération Rhône-Alpes et la Fédération Auvergne a été dissoute au 3ème trimestre 2016.

Par ailleurs, en prévention de cet agrandissement, une base de données avait été constituée dans l'objectif d'effectuer un premier recensement des acteurs des arts de la rue sur le territoire de l'Auvergne, avec le concours d'Hors les Murs, du Transfo et de la Nacre. Ce recensement a permis à la Fédération de commencer à rencontrer les acteurs des arts de la rue de l'ancienne région Auvergne. Ce travail sera poursuivi tout au long de l'année 2016 pour pouvoir mieux appréhender les problématiques des acteurs de ce grand territoire, notamment sur les questions de disparité et de ruralité.

Des suites de cette fusion des fédérations et d'un renouvellement du Conseil d'Administration, la Fédération a repensé le fonctionnement de sa vie associative. Désormais, chacun des CA est proposé chez un adhérent ou un sympathisant, en essayant de se déplacer à chaque fois sur de nouveaux territoires afin d'être au plus près de l'ensemble des acteurs. Enfin, à chaque CA, une demi journée d'ateliers ouverts à tous sont proposés en présence d'invités – spécialistes, permettant un investissement et une réflexion plus large sur les chantiers en cours menés par la Fédération.

PÔLE RESSOURCES

Repérée comme structure relais, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes produit également des contenus et offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage de lois...).

Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée mensuellement à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur Internet, par le biais des réseaux sociaux, tel que facebook et twitter. En effet, ces outils permettent de toucher un grand nombre d'abonnés, et offrent des moyens peu onéreux pour informer un large public. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des arts de la rue.

RENCONTRES ET FORMATIONS

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes, et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, il est extrêmement important que la Fédération puisse rencontrer l'ensemble des acteurs sur le territoire mais également que les acteurs des arts de la rue puissent échanger sur leurs envies, problématiques, etc. soit de manière informelle, soit autour de temps de débat dédiés.

La Fédération est donc représentée par ses administrateurs, ses adhérents et/ou la salariée sur les différents événements artistiques au niveau régional, en Auvergne comme en Rhône-Alpes, et au niveau national : *Le Temps fort de Quelques p'Arts... à Félines (07), Lez'arts de la rue à Marcoles (15), Festival international de théâtre de rue d'Aurillac (15), Festiv'arts à Grenoble (38), Eclats de Fête à Riom (63), Les Invités à Villeurbanne (69), Les Fondus du Macadam à Thonon les bains (74), Au bonheur des mômes au Grand Bornand (74) ; Festival d'Avignon (84), Festival Chalon dans la rue à Chalon sur Saône (71), Festival Vivacité à Sotteville les Rouen (76), etc.*

Dans le double objectif d'interconnaissance des acteurs et de structuration du secteur, la Fédération souhaite créer un temps fort annuel, en organisant des **Journées Professionnelles** afin de proposer des rencontres spécifiques et des temps d'accompagnement dédiés.

Ces journées s'articuleront autour de 2 jours à la rentrée 2017 :

- Des conférences de sensibilisation et de formation aux arts de la rue dédiés aux techniciens des services culturels, directeurs et programmateurs de scènes nationales et régionales, etc.

Nous souhaitons également ouvrir ces conférences aux professionnels de demain, aux étudiants de Master d'ingénierie culturelle et du spectacle vivant.

Les arts de la rue : Historique des esthétiques / Un autre rapport aux publics

1% travaux publics : une perspective de financements complémentaires

- Des rencontres à destination des compagnies émergentes

Production, diffusion : avec des directeurs de Centres Nationaux des Arts de la Rue, de Festivals, etc.

Dispositifs d'accompagnements public : avec la Région, la DRAC, des Villes, des Métropoles.

Aide à la structuration et au montage de dossiers : avec des administrateurs de compagnies confirmés.

COEF

Contrat Objectif d'Emploi Formation

Le Contrat Objectif d'Emploi Formation [COEF] réunit l'Etat, la Région et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Deux contrats successifs ont été signés, en 2007 puis en 2012, et ce jusqu'à 2017.

Depuis 2010, la Fédération est présente dans les comités techniques et de pilotage du COEF Spectacle vivant en tant que partenaire social. Après avoir participé aux groupes de travail puis à la création d'un site ressource pour l'emploi dans le spectacle vivant, elle participe aux comités techniques sur l'emploi et la formation professionnelle « Anticiper pour mieux former ». Le dialogue avec l'ensemble des partenaires est nécessaire afin d'accompagner plus efficacement la structuration professionnelle des acteurs des arts de la rue, et de manière plus globale celle du secteur culturel.

4/ RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT

Inscrite dans le paysage régional, la Fédération a pour rôle majeur de porter une parole collective représentative du secteur régional des arts de la rue, et ainsi travailler à sa promotion et son développement auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

SODAREP

Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts de la Rue et dans l'Espace Public

Des suites du rapport de la MNACEP [Mission Nationale pour les Arts et la Culture dans l'Espace public] mais aussi dans le contexte de réorganisation territoriale encadrée par les lois MAPTAM et NOTRe et nouvellement la loi CAP, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes lance un SODAREP sur la nouvelle grande Région.

Il s'agit ici de poursuivre le travail de sensibilisation, de développement et de co-construction avec l'ensemble des acteurs du secteur des arts de la rue, mais aussi avec les acteurs institutionnels et politiques, afin de placer le débat de la création artistique dans l'espace public au cœur des préoccupations territoriales.

Le SODAREP développera trois axes en parallèle :

a. Le territoire et les acteurs des arts de la rue :

Mise en place d'une cartographie des lieux de fabrique, des événements et des compagnies existants sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes

b. Deux chantiers d'expérimentation pratique :

Un en milieu rural et un en métropole (notamment sur les zones périurbaines)

c. Réflexion sur de nouvelles sources de financement :

Prospective autour de la mise en place du « 1% travaux publics » prévu par la loi CAP en association avec des villes, des bailleurs, des spécialistes de l'urbanisme et des transports/voirie, etc.

Ce processus de concertation non hiérarchisé impliquera à terme de nouveaux interlocuteurs et couvrira l'ensemble du territoire régional dans l'objectif d'offrir de véritables outils tant aux compagnies qu'aux lieux de diffusion, aux élus, aux entrepreneurs, etc.

LIEUX DE FABRIQUE

Depuis six ans, un groupe de travail entre lieux de fabrique rhônalpins ouverts aux arts de la rue s'est formé, coordonné par la Fédération. Cette initiative est née du souhait d'avoir une meilleure connaissance du maillage régional que constituent ces structures, tant pour la Fédération que pour les lieux eux-mêmes. Ainsi, un réseau informel d'une dizaine de lieux s'est formé.

Un groupe de travail régional « Lieux de fabrique partagés » s'est créé et s'est donné comme objectifs de :

- recenser l'ensemble des lieux de fabrique partagés au niveau régional ouverts aux disciplines artistiques du spectacle vivant ;
- réfléchir à la structuration d'un réseau régional des lieux de fabrique partagés ;
- valoriser et promouvoir les lieux de fabrique partagés auprès des institutions et collectivités territoriales.

Après avoir mené en 2016 un travail de recensement et produit une synthèse qualitative et quantitative sur la métropole de Lyon et le département de la Drôme, le groupe de travail étend son champ de cartographie des lieux de fabrique. La prospection des travaux s'élargit sur les départements auvergnats, afin de parvenir à un recensement global du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

Par ailleurs, la Fédération est toujours membre active du comité de pilotage de la CNLII (Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants) permettant ainsi d'avoir différents niveaux d'intervention et de réflexion et valoriser la répartition territoriale des lieux de fabrique.

UNIVERSITE BUISSONNIÈRE

La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes travaillera activement à la mise en place et à la logistique de la 7ème Université Buissonnière des arts de la rue. L'Université Buissonnière est le rendez-vous de l'ensemble de la profession et des sympathisants des arts de la rue, qui permet la mutualisation de connaissances et l'animation de temps de réflexion collective sur les défis de la création artistique en espace public.

Pendant deux jours, des débats, des interventions et des ateliers sont menés par des spécialistes, nous permettant de questionner nos diverses pratiques (création, diffusion, programmation,...) et de trouver ensemble des clés de compréhension afin d'interpeller, de sensibiliser et de convaincre nos interlocuteurs.

ÉGALITÉ HOMME / FEMME

En partenariat avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes, association qui milite pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture, nous allons mettre en place une première étude spécifique au secteur des arts de la rue. H/F met en place des outils d'action et de sensibilisation pour l'égal accès aux postes à responsabilités, aux financements et pour une meilleure visibilité de la création féminine. Cette collaboration a pour objectif dans un premier temps de faire un diagnostic à l'échelle de la Région auprès des lieux de diffusions (CNAR, festivals...) et de commencer à mettre en place des temps de sensibilisation.

5/ PROMOTION, SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

La Fédération poursuivra ses collaborations avec ses partenaires historiques et privilégiés, à savoir la Région et la DRAC. Ces échanges réguliers permettent véritablement d'aborder les problématiques du secteur et d'oeuvrer ensemble à une meilleure reconnaissance et structuration des arts de la rue.

C'est pourquoi nous espérons vivement que la Région et la DRAC continueront à nous soutenir et prendront part à la mise en place du SODAREP [Schéma d'orientation et de développement – cf.p.9].

La sensibilisation de nouveaux partenaires nous paraît tout aussi essentielle. Au vu de la disparité des territoires qui constituent la nouvelle grande Région, nous envisageons donc de nous rapprocher de nouvelles collectivités et de nouveaux élus. La Fédération sollicitera des rendez-vous de rencontres et de travail avec notamment les communautés d'agglomérations ou encore les métropoles (Lyon, Grenoble, Clermont Ferrand, St Etienne, etc.)

Enfin, toujours pour faire suite au rapport de la MNACEP la Fédération entend rencontrer les Scènes Nationales et Régionales programmant des arts de la rue pour envisager ensemble de nouvelles perspectives, ainsi que des scènes qui *a priori* ne diffusent pas ce type d'esthétiques pour en comprendre les raisons.

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi. Affiliée à la Fédération nationale des arts de la rue, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs nationaux : un délégué régional est élu au sein du Conseil d'Administration afin de représenter la Fédération au sein de la Fédération nationale et de s'assurer de l'échange et de la mutualisation des travaux entre le national et le régional.

En étant membre de la Fédération nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC* [Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles], ce qui nous donne accès à une expertise sur les questions d'ordre socio-économiques liées au spectacle vivant.

La Fédération est également adhérente et travaille en étroite collaboration avec la Nacre, agence pour le développement du spectacle vivant en Rhône-Alpes. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration, puis au sein du Bureau, au titre d'organisation professionnelle.

A ce même titre de réseau professionnel, la Fédération est membre fondateur de la Plateforme des acteurs du spectacle vivant Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés d'une douzaine d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt d'une meilleure inter-connaissance des secteurs du spectacle vivant mais également afin d'oeuvrer collectivement à la construction d'une politique culturelle concertée.

Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec huit autres structures, dont des réseaux professionnels culturels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

** L'UFISC représente plus de 2000 structures développant des projets artistiques et culturels qui conjuguent une pluralité d'activités : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle sur un territoire en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission d'un savoir-faire et soutien au développement de la pratique amateur. En concertation avec le ministère de l'Economie et des Finances (Direction Générale des Impôts), l'UFISC participe étroitement à l'élaboration de fiches techniques sur les critères de « non lucrativité » des associations de création artistique ou d'exploitation de lieux de spectacle vivant mais aussi aux réflexions communes sur l'emploi et les modes de gestion caractérisant notre secteur.*

CHANTIER « PHILOSOPHIE ET VALEURS »

Ce nouveau chantier nous permet de réfléchir ensemble à la manière dont on parle de nos pratiques en constante évolution, de questionner et d'analyser la manière dont on se définit, de réaffirmer nos valeurs et nos spécificités. L'idée étant de nous définir en tant que ce que nous sommes et non en comparaison avec les autres disciplines, les autres arts et de trouver ainsi un nouveau lexique commun.

Une première liste de mots a été proposée en vue de commencer ce travail de réflexion :

liberté d'expression / espace / public / accessibilité / gratuité / tiers espace / espace – seuil (privé, public, commun) / valeur / arts / épiphémérité / occupation / restitution / voie (rue, place, cartographie) / proxémie / équité / indépendant / émancipation / technicité / ingénierie / curiosité.

COMMUNICATION MUTUALISÉE

De concert avec la Fédération nationale, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes a commencé un travail de réflexion pour la mutualisation des moyens de communication entre toutes les fédérations des arts de la rue.

Une nouvelle charte graphique va être mise en place pour une meilleure cohérence, visibilité et représentation de la Fédération.

Par ailleurs des outils plus adéquats et plus flexibles vont être créés en terme de supports papiers et web.

Ainsi, les ressources pourront être plus facilement partagées et mises en valeur et nous pourrions produire à moindre coût de nouveaux supports de communication à destination de nos adhérents, de nos partenaires et du public.

6/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Depuis dix années maintenant, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes travaille à la structuration d'un réseau régional fort, mobilisé autour de préoccupations artistiques, culturelles, sociales, économiques et politiques communes.

Marquées par une diminution des aides publiques, plusieurs changements politiques dont deux réformes territoriales, un contexte d'Etat d'urgence reconduit, ces deux dernières années ont pesé sur les conditions d'exercice des professionnels des arts de la rue, pourtant reconnue comme étant la deuxième pratique artistique des français après le cinéma. Ainsi, en interaction constante avec son environnement, la Fédération doit déployer ses compétences et notamment sur un nouveau territoire régional élargi.

Pour que la pertinence de la structuration du réseau se maintienne à cette nouvelle échelle et dans le cadre de ces nouvelles problématiques, les administrateurs de la Fédération sont en réflexion sur son développement notamment sur un besoin de ressources humaines plus fort. Par conséquent, un chantier est mené afin de déterminer les besoins de redéploiement du temps de travail, des postes de travail et de leur localisation. Le soutien des institutions est donc primordial pour engager cette nouvelle étape.

Pour garantir son bon fonctionnement à venir, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes fait la demande auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'une subvention d'« aide pour les actions de mise en réseau 2017 » de 35 000 euros.

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	300 €	Région Auvergne Rhône-Alpes	35 000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	200 €	DRAC Auvergne Rhône-Alpes	23 000 €
Reprographie	1 200 €	Métropole de Lyon	10 000 €
		Ville de Lyon	8 000 €
Services Extérieurs		Autres produits	
Locations immobilières et mobilières	2 000 €	Adhésions régionales	2 500 €
Primes d'assurance	180 €	Adhésions nationales	2 500 €
Documentation générale	800 €		
Autres services extérieurs		Aide au service civique	300 €
Personnel extérieur	3 500 €		
Déplacements, missions	10 000 €		
Réceptions	2 100 €		
Frais postaux et télécommunications	1 000 €		
Services bancaires	200 €		
Publicité relations public / Communication	2 300 €		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	600 €		
Charges de personnel			
Salaires appoint commis de base	37 370 €		
Charges sociales	16 500 €		
Service civique	350 €		
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	100 €		
Reversement Adhésions Fédération nationale	2 500 €		
Adhésions	100 €		
TOTAL	81 300 €	TOTAL	81 300 €